

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 MAI 1861.

Crédit de fr. 1,510-32 au Département des Travaux Publics ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. J. JOURET.

MESSIEURS,

Le crédit demandé par le projet de loi présenté par M. le Ministre des Travaux Publics, dans la séance du 13 de ce mois, a été parfaitement justifié dans l'exposé des motifs. Il n'a donné lieu dans les sections à aucune observation.

La section centrale vous en propose l'adoption à l'unanimité.

Le Rapporteur,

J. JOURET.

Le Président,

E. VANDENPEEREBOOM.

(1) Projet de loi, n^o 175.

(2) La section centrale, présidée par M. E. VANDENPEEREBOOM, était composée de MM. MULLER, JULLIOT, J. JOURET, DAVID, ANSIAU et MAGHERMAN.
